



ORPI Anthinea Gestion

21 bis rue Ernest Renan - 34300 AGDE

Tél : **04 67 09 22 50**

anthineagestion@orpi.com

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION

Pack premium (9,6% TTC des sommes encaissées) qui comprend : Gestion courante.

Logement neuf : **7,2 % TTC** des sommes encaissées

Pack tranquillité (montant pack premium + 2,4 % TTC des sommes encaissées) qui comprend : Gestion courante + Loyers impayés + Détériorations immobilières + Frais de recouvrement.

Pack sérénité (montant pack premium + 4 % TTC des sommes encaissées) qui comprend : Gestion courante + Loyers impayés + Détériorations immobilières + Frais de recouvrement + Vacance locative.

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

(Plafonnés à un mois de loyer HC par partie)

Frais d'entremise : jusqu'à un mois de loyer Hors Charges - charge propriétaire

Honoraire de location :

-15 euros TTC/m² pour les zones très tendues : honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail 12 € et Etats des lieux 3 €,

- 13 euros TTC/m² pour les zones tendues : honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail 10 € et Etats des lieux 3 €,

- 11 euros TTC/m² pour les zones non tendues : honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail 8 € et Etats des lieux 3 €.

Taux de TVA 20% - Nos honoraires sont soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 1er avril 2023

BAREME DES HONORAIRES ANNEXES

Frais d'établissement d'état préparatoire à la déclaration de revenus : Offert

Frais de correspondance pour tout bailleur qui ne veut pas recevoir ses communications par mail : 4 € TTC / mois

Vacation horaire : 72 € TTC (dépôt de plainte, expertise d'assurance ou judiciaire, autres taches non incluses dans le mandat de gestion).

Permis de louer : 49 € TTC

Taux de TVA 20% - Nos honoraires sont soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017.

La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 1er avril 2023

www.orpi-anthinea.com

SAS au capital de 50 000 € - SIRET 49763576300012 - RCS de BEZIERS

Garantie CEGC n° 03211GES101- 16 Rue de la Hoche, 92919 LA DEFENCE CEDEX - Montant de 900 000 €

Carte professionnelle Gestion n°CPI 34012018000027631 délivrée par la CCI de l'Hérault.